



Feuille de Match



Championnat Départemental Vétérans par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplette = 5 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division :

1/2 Finale

Groupe :

Date : ven. 02 juin 17

Lieu : PERROS GUIREC

A	Equipe n° : 1	A
Club : PERROS - GUIREC		

B	Equipe n° : 1	B
Club : LAMBALLE		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
SYMONEAUX ETIENNE	02217068

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE STEPHAN DANIEL	02239064

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
GRABEWSKI Patrice	02217020		1	DINTO SOUFIACIO	02234266
GUEZOU Michel	02220062		2	HUON MICHEL	02234282
HAYON Daniel	0220260		3	TOCQUE LIONEL	02202059
LAUBANT Patrice	02217184		4	CAUNAY JEAN LIEVE	02234131
ABELLOIR Philippe	02217029		5	LE CLECH FERRY	04600557
LE GAC Yves	02220002		6	RENAULT ROGER	02234508
STALEGOL Gil	02217145		7	LE STEPHAN DANIEL	02239064
EDYMANE MAURE	02217184		8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
DINTO SOUFIACIO	02234266		1	DINTO SOUFIACIO	02234266
HUON MICHEL	02234282		2	HUON MICHEL	02234282
TOCQUE LIONEL	02202059		3	TOCQUE LIONEL	02202059
CAUNAY JEAN LIEVE	02234131		4	CAUNAY JEAN LIEVE	02234131
LE CLECH FERRY	04600557		5	LE CLECH FERRY	04600557
RENAULT ROGER	02234508		6	RENAULT ROGER	02234508
LE STEPHAN DANIEL	02239064		7	LE STEPHAN DANIEL	02239064
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDCV :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com

**ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS**

A	Club de : PERROS – GUIREC 1	A	B	Club de : LAMBALLE 1	B				
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	GRALENSKI P	13	2-0	1	BENIFACIO LINTO	9	0-2	
	2	HATTON DANIEL	9	2-0	2	HUON MICHEL	13	0-2	
	3	SYMONEAUX B	13	2-0	3	LADNAY J LIENNE	11	0-2	
	4	GURZOU Michel	13	2-0	4	TOCQUE LIONEL	5	0-2	
	5	MBELLOIR Phil	11	2-0	5	LE STEPHAN Y DANIEL	13	0-2	
	6	TRALEGOL Gilles	7	2-0	6	LE CLECH BERNARD	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6
DOUBLETES	1	MBELLOIR Phil	13	3-0	1	LADNAY J LIENNE	0	0-3	
	2	HATTON DANIEL			2	LE CLECH BERNARD			
	3	GRALENSKI P	13	3-0	2	TOCQUE LIONEL	4	0-3	
	4	TRALEGOL Gilles			4	BENIFACIO LINTO			
	5	SYMONEAUX B	13	3-0	3	LE STEPHAN Y DANIEL	9	0-3	
	6	GURZOU Michel			6	HUON MICHEL			
Joueur remplacé n°1 : SYMONEAUX B				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 : LAVRANT P				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				9	S/TOTAL PTS >				0
TRIPLETES	1	TRALEGOL Gilles			1	BENIFACIO LINTO			
	2	LAVRANT P	5	5-0	1	TOCQUE LIONEL	13	0-5	
	3	GURZOU Michel			2	HUON MICHEL			
	4	MBELLOIR Phil	8	5-0	2	LE STEPHAN Y DANIEL	13	0-5	
	5	HATTON DAN			3	LADNAY J LIENNE			
	6	GRALENSKI P			6	LE CLECH BERNARD			
Joueur remplacé n°1 : GURZOU M				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 : SYMONEAUX				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				10
A	Total Générale Équipe A	PTS >	15	A	B	Total Générale Équipe B	PTS >	10	B
Gagnante : Équipe B n° 1 du club de LAMBALLE									
Perdante : Équipe A n° 1 du club de PERROS									
Signature Capitaine Équipe A				Signature de l'Arbitre			Signature Capitaine Équipe B		
Réserves :									

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.

Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.

Réfèrent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com